

TESTS Antigéniques, RT-PCR

Depuis [l'Arrêté du 16 Octobre 2020](#), les médecins, les infirmiers et infirmières libéraux, les pharmaciens sont habilités à pratiquer des Tests antigéniques.

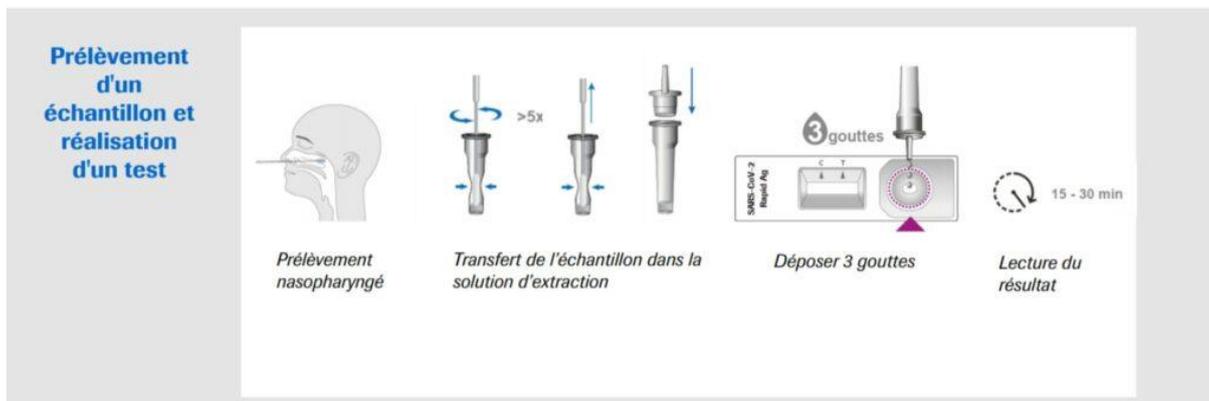
Comment se pratique un test antigénique ?



Réalisation du test^{3&4}



Quelques étapes simples et un résultat en 15 minutes



Dans les secondes qui suivent le prélèvement naso pharyngé avec l'écouvillon, l'échantillon récupéré est mis au contact d'une substance d'extraction, appelée tampon. Au sein du tube, le liquide est donc composé de deux « milieux » : ce qui a été prélevé et le tampon d'extraction. Une pipette permet de mélanger le tout, puis les éléments utiles du prélèvement vont remonter vers le haut grâce à la réaction chimique provoquée par le fameux tampon. Avec la pipette, le haut du tube est récupéré, afin de déposer trois petites gouttes sur la plaquette du test. La lecture du résultat se fait au bout de 15 à 30 minutes.

Différence avec un test RT PCR ?

Encadré 1 - Tests virologiques : RT-PCR *versus* antigéniques (VIDAL)

(d'après [Fiche pédagogique tests COVID, HAS 2020](#))

	Tests RT-PCR (polymérase chain reaction)	Tests de détection antigénique
Objectif	Détection du génome viral (ARN)	Détection des antigènes du virus (protéines)
Utilisation	À la phase aiguë de l'infection	
Prélèvements	Nasopharyngés ou des voies respiratoires basses	
Intérêt	Haute sensibilité du fait de l'amplification du génome viral	Rapidité d'obtention des résultats liée à la facilité de réalisation du test sur bandelette réactive (15 à 30 minutes)
Limite	Délai d'obtention (théorique) des résultats en 24 heures, lié à la nécessité de réaliser des cycles d'amplification par une machine	Sensibilité faible en cas de charge virale basse

Pour qui ?

1. Patients symptomatiques dans un premier temps et cas contact :

Conditions cumulatives

- Personne non à risque âgée de 65 ans et moins
- Le résultat du test RT-PCR ne peut être obtenu en 48h
- test antigénique dans les 4 premiers jours après l'apparition des symptômes car c'est la période durant laquelle ils sont les plus performants.

2. Les personnes asymptomatiques (hors « cas contact » ou personnes détectées au sein d'un cluster) dans le cadre de dépistage collectif ciblés notamment :

- Etablissements d'enseignement supérieur ;
- Aéroports, notamment pour les voyageurs en provenance de zones de circulation active de l'infection
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) (au profit des personnels) ;
- Etablissements pénitentiaires, etc.

Comment se procurer ces dispositifs ?

La délivrance de ces tests se fait par le pharmacien : il faut la carte CPS et ou Numéro de l'Ordre ET sa carte vitale.1 à deux boites par jour et par IDEL.

Transmissions des résultats

Les infirmiers devront saisir les résultats des tests dans SI-DEP-IV : c'est un portail Web disponible à partir du 9 novembre. Avant cette date les résultats positifs seront transmis par Messagerie Sécurisée à sm.cvdl@cnam-sm.mssante.fr ou au 09 74 75 76 78.

Le but de cette saisie : isoler les patients positifs, tester les cas contacts pour casser les chaînes de transmission.

Cotation des actes par les Idels :

- Tests collectifs en EHPAD, permanence dédiées, entreprises, foyers logements avec plus de 3 tests consécutifs : **AMI 6,1= 19,20 €**
- Test individuel au cabinet : **AMI 8,30= 26,14 €**
- Test individuel à domicile : **AMI 9,5= 29,92€**

Se cumule dans la limite de 2 actes au plus.

Facturer l'acte à 100 exo 3.

En Dégradé

